

Décision relative à une demande de changement de classification d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement de classification du produit phytopharmaceutique **ACTIOL***

de la société PHYTEUROP

enregistrée sous le n°2017-0865

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 7 décembre 2017,

Le changement de classification du produit référencé ci-après **est accordé** et reporté à l'annexe de la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	ACTIOL FAETON SC
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	PHYTEUROP 55, rue Raspail, CS 80105 92300, Levallois-Perret, FRANCE
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	800 g/L - soufre
Numéro d'intrant	8300063
Numéro d'AMM	8300063
Fonction	Fongicide
Gamme d'usages	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

29 JAN 2018

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Nouvelle classification du produit

Classification du produit

La classification retenue est la suivante :

Sans classement.

EUH 208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique

Le titulaire de l'autorisation est responsable de la mise à jour de la fiche de données de sécurité et de la classification du produit en tenant compte de ses éventuelles évolutions.

Suite au changement de classification, le délai de rentrée en application de l'arrêté du 4 mai 2017 est de :

- 6 heures pour les usages en plein champ et 8 heures pour les applications en milieu fermé